



Équiper pour agir

outiller au mandat

Délégué syndical
Du 20 au 24
Novembre 2023

CETTE FORMATIONS'ADRESSE AUX DÉLÈGUES SYNDICAUX ET A CEUX QUI
SONT APPELÉS A LE DEVENIR
ET AVOIR SUIVI LE MODULE DE FORMATION « ACCUEIL »

OBJECTIFS GENERAUX DE LA FORMATION

- Appliquer les actions à entreprendre pour mettre en œuvre la démarche CGT dans le cadre du mandat de délégué syndical.
- Utiliser le code du travail et expliquer pour l'accord d'entreprise peut avoir la primauté sur les conventions ou accords de branche.

OBJECTIFS PRINCIPAUX DE LA FORMATION

- Connaître le rôle et les missions du mandat de délégué.e syndical.e dans le cadre d'une démarche syndicale CGT.
- Les missions légales du délégué syndical.
- Approche CGT du mandat.
- Adéquation entre les missions et moyens.
- Appréhender l'utilisation du code du travail, acquérir les connaissances de base sur la société et la démarche revendicative de la CGT ancrée sur la satisfaction des besoins sociaux, savoir préparer la réunion avec l'employeur, y participer et en rendre compte.
- Démarche CGT pour construire le rapport de force.
- Cadre légal es négociations.

HORAIRES & LIEU

- 8 h 30 à 17 h 00 le 1er jour, les horaires suivants seront déterminés en commun.
- A l'Union Départementale de la Mayenne, 17 rue Saint Mathurin à Laval (près de la salle polyvalente).

MODALITES D'INSCRIPTION

Au mieux 6 semaines avant la formation et au plus tard, un mois avant la date de début du stage, déposer une autorisation d'absence pour formation syndicale, économique et sociale, auprès de l'employeur (Modèle de courrier dans dossier formation UD).

En même temps, s'inscrire **impérativement** à l'aide de la fiche d'inscription jointe dans le dossier formation UD et l'adresser à l'Union Départementale CGT de la Mayenne (adresse sur fiche d'inscription).